

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CM.02/2019

ACQUISITION ET PERSONNALISATION DES CARTES BANCAIRES

La BANQUE DE L'HABITAT se propose de lancer un Appel d'Offres National pour L'acquisition, personnalisation des cartes de paiement, la mise sous enveloppe sécurisée et livraison des cartes et codes au Bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat.

Les représentants des entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5ème étage, bureau n° 507 de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, à l'espace de Tunis Bloc K, 1073 Montplaisir, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de 150 dinars au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 10 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CM.02.2019 ACQUISITION ET PERSONNALISATION DES CARTES DE PAIEMENTS»

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

- 1. Les pièces administratives énumérées de 1à 7 à l'article 10 du cahier des conditions d'appel d'offres sachant que la caution bancaire provisoire est fixée à un montant de 15 000 dinars.
- 2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa b) de l'article 10 du cahier des conditions d'appel d'offres.
- 3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « enveloppe B Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa a) de l'article 10 du cahier des conditions d'appel d'offres.

Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copies conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est **fixée au mardi 26/02/2019 jusqu'à 16 heures** ; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.